

## ACTIVITE « GESTION LOCATIVE »

### PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

### HONORAIRES TTC

LOCAUX D'HABITATION ou MIXTES(soumis à la loi du 06/07/1989 Art.5)	6.00 % HT, soit <b>7.20 % TTC*</b>
LOCAUX DE DROIT COMMUN	
LOCAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS	
LOCAUX MEUBLES	8.33 % HT, soit 10 % TTC*
AUTRES LOCAUX : GARAGE, PARKING, ENTREPOT...	6.67 % HT, soit 8 % TTC*
IMMEUBLES ENTIERS	8.34 % HT, soit 10 % TTC*
<b>ASSURANCES - GARANTIES</b>	
↳ GLI-DI : GARANTIE DES LOYERS et DETERIORATIONS IMMOBILIERES Défense et recours	<b>3.00 % TTC*</b> *Ces taux sont calculés sur les sommes appelées au locataire
↳ PNO BAILLEUR : ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT	<i>Lot privatif Habitation</i> <b>120€ TTC/an/lot</b> Tarif préférentiel (dès 3 lots privatifs) 90€TTC/an/lot
<b>PRESTATIONS PARTICULIERES</b>	
↳ Rédaction de bail, état des lieux, frais dossier contentieux... ↳ Gestion des contrats d'assurance	Sur demande et devis <b>(100€ HT- 120€ TTC/heure)</b>

### RECHERCHE DE LOCATAIRES ET LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION

<b>Locaux d'habitation nus ou meublés (loi du 06/07/1989 Art.5) - Barème Loi ALUR (du 24/03/2014)</b>		
Entremise et négociation - Publicité	3% du loyer annuel	- Bailleur
Visite, constitution de dossier locataire et rédaction du bail	8.07€ TTC le m <sup>2</sup> 10.09€ TTC le m <sup>2</sup> 8.07€ TTC le m <sup>2</sup> 10.09€ TTC le m <sup>2</sup>	- Bailleur - <b>ZONE NON TENDUE</b> - Bailleur - <b>ZONE TENDUE</b> - Locataire - <b>ZONE NON TENDUE</b> - Locataire - <b>ZONE TENDUE</b>
Etat des lieux	3.03 € TTC le m <sup>2</sup> 3.03 € TTC le m <sup>2</sup>	- Bailleur - Locataire
<b>Locaux de droit commun</b>		
Entremise et négociation - Publicité	3% du loyer annuel	- Bailleur
Visite, constitution de dossier locataire et rédaction du bail	UN MOIS DE LOYER UN MOIS DE LOYER	- Bailleur - Locataire
Etat des lieux	3.03€ TTC le m <sup>2</sup> 3.03€ TTC le m <sup>2</sup>	- Bailleur - Locataire
<b>Locaux commerciaux /professionnels</b>		
Entremise et négociation - Publicité	3% du loyer annuel	- Bailleur
Visite, constitution de dossier locataire et rédaction du bail	28% du loyer annuel HC	- Réparti entre le Bailleur et le preneur
Etat des lieux	3.03€ TTC le m <sup>2</sup> 3.03€ TTC le m <sup>2</sup>	- Bailleur - Locataire
Autres locaux : garage, parking, entrepôt...	150 € TTC 150 € TTC	- Bailleur - Locataire
AVENANT A BAIL RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL	300€ TTC 1000€ TTC	- A charge du demandeur - A charge du demandeur
<b>PRESTATIONS PARTICULIERES</b> -Toute demande particulière	Vacation Horaire	- Bailleur

Ces honoraires de base peuvent être majorés d'un commun accord entre les parties en fonction de la spécificité et de la complexité du dossier.  
Tarif au 01/01/2026 - Honoraires TTC au taux de TVA actuellement en vigueur de 20%

**CIS IMMOBILIER** - SAS AU CAPITAL DE 3 355 000 € - N° CPI 7301 2016000 004 774 par CCI de Savoie

Siège social 116 Quai Charles Roizard 73000 CHAMBERY - Tel 04.79.69.86.86 - RCS CHAMBERY B 405 408 394 - Siret 405 408 394 00022 - TVA FR 06 405 408 394  
Garantie financière Gestion 6 100.000 € par GALIAN - **Mandataire intermédiaire en assurances ORIAS N°18004543**

## CATALOGUE DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

### Honoraires au forfait

- Constitution du dossier de Location (Décence, habitabilité)  
Gestion des Diagnostics : *DPE, ERP, état installations électriques, gaz, plomb, amiante, mérrole, radon, surface Loi Boutin, PEB aérodrome* - Forfait de 40 € TTC par bien immobilier
- Aide à la Déclaration de revenus fonciers (*ventilation des charges, taxes*) - Forfait de 65 € TTC par immeuble et par an
- Gestion des Avis et Oppositions à tiers détenteurs - Forfait de 120 € TTC par avis
- Mutation des lots (succession, donation, vente, fin de gestion) - Forfait de 120 € TTC par immeuble
- Déclaration individuelle de TVA - Forfait de 260 € TTC par an

### Honoraires à la vacation horaire

**100 € HT soit 120 € TTC / HEURE**

- Représentation aux Commissions Conciliation - Médiation
- Gestion d'un dossier de Surendettement Banque France
- Gestion et suivi d'un dossier contentieux ou de sinistre
  - . Précontentieux - contentieux (huissier)
  - . Contentieux (avocat)
  - . Sinistres d'assurances et représentation aux expertises
 - Forfait minimum de 150 € TTC  
 - Forfait minimum de 150 € TTC  
 - Forfait minimum de 150 € TTC
- Dossier de demande de subvention, financement (BPI, ANAH, CALPACT...)
- Toute mission particulière, qui est à charge du demandeur.

### Honoraires travaux

- |   |  |
|---|--|
| Gestion administrative des travaux<br>(appels d'offre et demande de devis)  | - Frais de dossier 120€  |
| *Gestion des travaux avec accord préalable du propriétaire<br>(rénovation, mise aux normes, mise en sécurité des logements) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inférieur à 500€ offert</li> <li>- De 501€ à 1000€ tarif 60€</li> <li>- au-delà tarif 10% des travaux facturés</li> </ul> |

*\*calcul des honoraires sur la base des travaux effectivement facturés*

Ces honoraires de base peuvent être majorés d'un commun accord entre les parties en fonction de la spécificité et de la complexité du dossier.  
*Tarif au 01/01/2026 - Honoraires TTC au taux de TVA actuellement en vigueur de 20%*

**CIS IMMOBILIER - SAS AU CAPITAL DE 3 355 000 € - N° CPI 7301 2016000 004 774 par CCI de Savoie**

Siège social 116 Quai Charles Roissard 73000 CHAMBERY - Tel 04.79.69.86.86 - RCS CHAMBERY B 405 408 394 - Siret 405 408 394 00022 - TVA FR 06 405 408 394  
Garantie financière Gestion 6 100.000 € par GALIAN - **Mandataire intermédiaire en assurances ORIAS N°18004543**